



Universités & Territoires

N°117 - 12/06/2017

Sommaire

● **page 2-3** : Présentation de la seconde édition des Rendez-vous du logement étudiant est programmé le 21 novembre 2017 à l'université Paris Dauphine. ● **page 4-5** : Entretien avec Isabelle Huault nouvelle Présidente de l'Université Paris-Dauphine. ● **page 6-7** : L'Université Paris-Dauphine inaugure 55 logements étudiants ● **page 8-9** : Personnes âgées et étudiant(e) s sous un même toit ! ● **page 10-11** : Le Crous de Lyon ouvre sa 1ère Résidence pour la Réussite, au Parc Blandan ● **page 12-13** Bilan actualisé du Plan 40 000 ● **page 14-15** Green Offices dans les universités : une nouvelle façon d'«entre-apprendre» ● **page 16** « Les Expats », l'émission de radio d'ESN Lille diffusée sur les ondes de Radio Campus ● **page 17** Lille L'Erasbus tour : un tour de France en bus pour fêter les 30 ans d'Erasmus + ● **page 18-19** La proximité facteur d'excellence ● **page 20** Plaidoyer de l'AFEV pour les Législatives 2017 ● **page 21-22** Droit d'asile, carte d'étudiant

2^e édition des Rendez-vous du logement étudiant 21 novembre 2017 à l'Université de Paris-Dauphine

www.rdvle.com

éditorial

Feuille de route



par Nicolas Delesque
Directeur de la publication

Et voilà, la période d'incertitude démocratique touche à sa fin. Frexit, préférence nationale, dé-mondialisation ... toutes ces options mortifères d'un temps révolu ont été écartées par nos concitoyens et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Mais la peur du changement et de l'avenir existe dans notre pays pour une partie de nos concitoyens qui voient – parfois à raison – dans ces évolutions des conséquences dramatiques pour leur situation et celle de leur famille. Pour ceux d'entre nous les moins bien préparés, le passage d'un modèle à un autre est souvent douloureux pour s'adapter à ces changements.

Dans notre société qui a promue la connaissance et le savoir comme vecteurs de développement social et économique, l'éducation et la formation tout au long de la vie sont les meilleurs protections que nous pourrions donner à nos concitoyens et cela quelque soit leur âge.

Dans la même logique, la volonté toujours plus grande de nos jeunes de vouloir se former et de leurs familles de les

accompagner jusqu'à des diplômes les plus hauts possibles devrait être saluée et encouragée car c'est une chance pour notre pays et notre continent.

Le nouveau gouvernement se met en ordre de marche en attendant la composition de l'assemblée nationale, et le droit à la formation, initiale ou continue, semble être un axe important de sa future action. L'Enseignement Supérieur, dans toutes ses composantes, doit jouer un rôle important pour relever le défi de la mutation de nos systèmes économiques et sociaux. L'enseignement supérieur mérite mieux que des débats sur la sélection ou les tirages au sort pour accompagner les aspirations de notre jeunesse !

Comment offrir à chacun une voie de formation et d'insertion ? Pourquoi les formations professionnelles sont en recul à l'université ? Pourquoi la formation continue ne se développe pas dans nos établissements ? Comment améliorer l'information de nos élèves pour une véritable orientation choisie ? Comment articuler formation d'excellence et formation du plus grand nombre ?

Ces questions sont devant nous ! Alors mesdames et messieurs du gouvernement, nous sommes impatient de lire votre « feuille de route » pour l'enseignement supérieur de notre pays, le rôle et la place qu'il doit occuper dans l'accès à la formation initiale et continue pour l'ensemble de nos concitoyens.. ■

Parties prenantes





Le rôle du logement étudiant dans l'attractivité des Universités et de leurs territoires

La seconde édition des Rendez-vous du logement étudiant est programmée le 21 novembre 2017 à l'université Paris Dauphine. Présentation du dispositif et de l'avant-programme.

Les Rendez-vous du logement étudiant sont un moment où ceux qui participent au développement des résidences pour étudiant peuvent échanger, confronter leurs réussites ou leurs difficultés, et partager leurs innovations.

Les Rendez-vous du logement étudiant sont conçus pour développer le dialogue entre les parties prenantes du logement étudiant : professionnels de l'immobilier, établissements d'enseignement supérieur, pouvoirs publics, acteurs des territoires, usagers...

Les Rendez-vous du logement étudiant sont organisés à Paris-Dauphine, une université qui s'implique dans le logement étudiant via son service dédié et sa Fondation.

Les Rendez-vous du logement étudiant sont une initiative d'Universités & Territoires et d'ADELE, en partenariat avec l'université de Paris-Dauphine, avec le soutien de différents acteurs et l'expertise du cabinet Latitude et Logement solidaire conseil.

MATINÉE

Inauguration 9h/10h

Au cours de cette séance inaugurale, l'équipe des RDVLE et Isabelle Huault Présidente de l'Université Paris-Dauphine accueilleront comme lors de la 1^{re} édition les ministres en charge du logement et de l'enseignement supérieur¹.

¹ - Sous réserve.

Table-ronde 10h - 12h

Cette table-ronde accueillera dans l'amphi Raymond Aron un débat autour du rôle du logement étudiant dans l'attractivité des Universités et de leurs territoires.

La hausse continue des effectifs de l'enseignement supérieur, la mobilité toujours plus importante des étudiants, l'arrivée des internationaux qu'il s'agit de bien accueillir nous rappellent que l'effort à fournir est toujours d'une brûlante actualité.

Au delà des efforts portés par l'Etat, les participants aux premiers RDVLE ont souligné la nécessité d'une plus grande concertation de tous les acteurs à l'échelle de tous les territoires et en premier lieu avec les décideurs de l'Enseignement Supérieur.

Quelle sera la volonté du nouveau gouvernement en matière de politique de logement étudiant ? Comment les établissements feront face aux nouveaux

afflux d'étudiant ? Quelles seront les actions mises en œuvre par les collectivités pour développer leur attractivité ?

A côtés 12h - 14h

Salons avec exposants, espace de rencontre, buffet déjeunatoire avec le CROUS de Paris.

APRÈS-MIDI

Deux séries de 4 à 5 ateliers en parallèle sont programmées.

Première série d'ateliers 14h - 16h

1 - La sécurité des résidences

« Votre résidence est-elle sûre ? Nous ne voulons plus aller dans ce quartier ? Comment éviter le squat dans le hall de ma résidence ? » toutes ces réflexions entendues par les opérateurs publics et privés du logement étudiant montrent que la sécurité, dans et autour des résidences pour étudiants, est un enjeu essentiel pour allier tranquillité et convivialité.

2 - L'avis étudiant

L'hébergement des étudiants et des jeunes est une problématique importante pour réussir leur parcours d'étude et d'insertion sociale et professionnelle. Quels sont leurs besoins et leurs attentes ? Et comment leur avis peut-il être entendu durablement au gré des évolutions rapides de cette population ?

3 - Construire sur les campus universitaires

Le foncier, bâti ou non, universitaire est

l'un des plus important de l'Etat. L'aménagement des campus avec la réhabilitation de certains bâtiments et le développement de nouvelles infrastructures sont les priorités en cours au moment où les établissements sont invités à prendre leur autonomie et développer leurs attractivités. Est ce une opportunité pour y construire des résidences pour étudiants ? Quelles sont les pratiques existantes en France ? Et à l'étranger comment procèdent nos voisins universitaires ?

4 - À propos des bâtiments

Usure du temps, évolution des usages, nouvelles normes,... une résidence est soumise à de multiples contraintes si elle veut rester attractive. Quel que soit le gestionnaire, la réhabilitation est un enjeu majeur pour le parc des résidences pour étudiants. Quel est le retour d'expérience de dernières réhabilitations ? Comment maîtriser les prix travaux ? De nouvelles solutions constructives sont-elles possibles ? Et la réglementation ?

Seconde série d'ateliers 16h - 18h

5 - Le taux d'occupation des résidences

Semestrialisation, échanges internationaux, multiplications des stages... l'année universitaire se réduit et se fractionne. Cela a un impact sur le taux d'occupation des résidences pour étudiants et tous les opérateurs testent des dispositifs pour éviter la carence locative. L'accueil d'autres publics est-elle la une solution ? Comment capter les étudiants dans une rentrée universitaire décalée ? Peut on promouvoir l'échange et le partage de logements ? Quel rôle peuvent jouer les établissements ?

6 - Le bien-être en résidence

Le logement en résidence étudiante est pour la plupart des étudiants une première expérience de décohabitation du domicile familial. C'est aussi un réseau social, des engagements dans des activités sportives ou culturelles qu'il s'agit de reconstruire pour bien vivre sa nouvelle vie. Comment les professionnels peuvent-ils les accompagner ? Jusqu'où va leur rôle ? Quels acteurs peuvent-ils mobiliser ?

7 - Le logement étudiant hors des métropoles

La présence de sites universitaires s'est généralisée dans la plupart des villes moyennes depuis les années 90. Le marché du logement y est parfois détendu et les acteurs spécialisés du logement étudiant sont peu présents voire absents. Comment répondre aux besoins et proposer une offre avec les acteurs locaux ? Peuvent-elles en faire un argument d'attractivité ?

8 - Les PLH et le logement étudiant

Le PLH devient un outil essentiel aux mains des communautés de collectivités appelées à devenir les « chefs de file » des politiques locales de l'habitat. L'accompagnement des publics spécifiques comme les étudiants est un thème en développement dans ces documents. Est-ce la solution à plus de concertation ? A quelles conditions cela peut-il favoriser la production ? Comment ne pas rajouter des contraintes supplémentaires ? ■

La 1^o édition des RDVLE a reçu le soutien de différents partenaires : Groupe Réside Etudes, ARPEJ, Fac-Habitat, Espacil, Eiffage, Loc-Habitat Lettre M2, Emevia, les Crous, AIRES, AVUF, USH, FPI, Kaps, AFEV, Schola Domus... Si vous souhaitez soutenir et participer activement à la 2^o édition des Rendez-vous du logement étudiant, contactez :

Nicolas Delesque
06 78 39 13 49
ndelesque@free.fr

www.rdvle.com

Le logement, une dimension importante **de notre attractivité et de notre responsabilité sociale**

Depuis le 8 décembre 2016, Isabelle Huault est la nouvelle Présidente de l'Université Paris-Dauphine. Auparavant vice-Présidente (depuis 2015), elle enseignait au sein de cet établissement depuis 2005. Avec son prédécesseur Laurent Batsch, désormais Président de la Fondation Paris-Dauphine, elle développe et renforce des projets consacrés au logement des étudiants, chercheurs et personnels de l'université. Entretien.



En quoi l'action de l'Université Paris-Dauphine est-elle particulière, en matière de logement étudiant ?

Mon prédécesseur a initié une politique volontariste dans ce domaine, dans la mesure où l'offre de logements à Paris n'est pas suffisamment importante pour l'ensemble des étudiants à loger. Ainsi, la Fondation a acquis une partie de la résidence étudiante Dauphine-Arena derrière la Grande Arche de la Défense. Inaugurée en mai, elle proposera dès la prochaine rentrée de septembre 55 logements à nos étudiants – prioritairement les boursiers et des étudiants en mobilité internationale. Certains logements seront par ailleurs réservés aux étudiants issus de notre programme Égalité des Chances. Les loyers y sont compétitifs : autour de 400 euros mensuels, une fois les APL déduites, voire 100 euros APL déduites, seulement pour les étudiants Égalité des chances. C'est un bon début. Nous avons également monté dans le cadre de l'Université une filiale logement, Dauphine Housing, qui permettra en septembre 2019 de proposer 190 logements supplémentaires, réservés au sein d'une résidence de Saint-Ouen.

Auparavant, votre université ne gérait aucun logement en direct ?

Très peu.. Nous fonctionnions en partenariat avec le Crous et l'ALJT

(Association pour le Logement des jeunes travailleurs) – des partenariats privilégiés qui perdurent bien évidemment, ces nouveaux programmes visant uniquement à enrichir l'offre. Nous souhaitons en effet consolider, voire accentuer la mobilité internationale vers notre établissement, accueillir plus d'enseignants-chercheurs en mobilité (post-doctorants ou professeurs), ce qui nécessite que nous soyons en mesure d'accueillir ces personnes dans une ville connue pour être particulièrement chère.

Ne s'agit-il pas ainsi d'accentuer l'attractivité de Paris-Dauphine à l'international ?

Si, absolument. Si nous voulons attirer de bons étudiants internationaux, il faut que nous puissions en loger certains – aux États-Unis par exemple, les grands campus assurent naturellement ce rôle. La commission d'affectation veillera à ce que ces derniers soient ceux qui font face à des difficultés financières. Je suis de plus en plus convaincue qu'il s'agit d'une dimension importante à la fois de notre attractivité et de notre responsabilité sociale.

Comment cela s'organise-t-il concrètement ?

Nous avons une personne dédiée au logement, au sein du service de la vie

étudiante de l'université, à laquelle les étudiants peuvent s'adresser directement. Leur dossier passe ensuite devant la commission, qui statue sur des critères sociaux et géographiques : les étudiants issus de familles moins privilégiées, ou qui résident plus loin, sont évidemment prioritaires.

Comment vous répartissez-vous les rôles entre l'université et la Fondation ?

Pour Dauphine-Arena, c'est la Fondation qui a acquis le logement, et emprunté dans ce but (le coût total atteignant 4,5 millions d'euros) . La gestion de la résidence étudiante a été confiée à l'ALJT qui reverse un loyer à la Fondation, afin de couvrir le remboursement de l'emprunt. Ensuite, administrativement, c'est l'Université qui gère. Cet investissement est rendu possible par le soutien précieux de partenaires de l'Université et de donateurs de la Fondation, très engagés à nos côtés.

De tels programmes ne débordent-ils pas les missions traditionnelles de l'Université ?

C'est une question extrêmement intéressante, que je me suis moi-même posée au moment de ma prise de fonction. En arrivant, je n'étais pas particulièrement sensibilisée aux

questions immobilières : en tant que vice-Présidente, j'avais travaillé plutôt sur la thématique des enseignants-chercheurs, et dirigeait auparavant un laboratoire de recherche. A priori, on pourrait se dire que ces missions de l'Université se limitent à la formation et à la recherche – ce qui est déjà conséquent. Pour autant, cette dernière ayant aussi pour fonction d'apporter une attention particulière aux conditions de vie et d'études, en particulier celles des étudiants internationaux ou issus de la diversité sociale, il m'apparaît désormais tout à fait normal que nous nous préoccupions – de manière visible et explicite – des questions liées au logement des étudiants. Je pense même qu'il s'agit d'un levier essentiel pour soutenir nos axes stratégiques d'internationalisation aussi bien que de responsabilité sociale – le troisième axe étant la créativité et l'innovation, au cœur de notre projet scientifique et éducatif.

Comment se sont construits les échanges avec les partenaires du logement ?

Ces acteurs ont bien évidemment pris part au projet, avec ceux de la Fondation et même des Alumni travaillant dans le secteur de l'immobilier. A Dauphine, grâce à Laurent Batsch – lui-même passionné par ces questions –, des praticiens sont très impliqués au sein du Master « Management de l'Immobilier », ce qui a permis de constituer un réseau relationnel très solide autour de ces questions. Ensuite, les échanges fructueux avec les pouvoirs publics, les collectivités locales – la Mairie de Nanterre en particulier – ont facilité la mise en œuvre d'un projet ambitieux. De la même façon, concernant les places qui seront proposées en 2019, je vais bientôt rencontrer le maire de Saint-Ouen.

Quels sont vos objectifs à court, moyen et long terme ?

Nous souhaitons évidemment

consolider, renforcer cette politique. J'ai d'ailleurs aussi pour ambition, à terme, de pouvoir proposer des logements à certains membres du personnel qui habiteraient loin ou seraient dans des situations de difficultés financières. Il s'agira aussi d'étendre le programme « Égalité des Chances » en régions, en bâtissant des partenariats avec des lycées situés en province – avec la nécessité, a fortiori, d'être en mesure d'accueillir ces nouveaux arrivants. Parallèlement, l'Université Paris-Dauphine a lancé sa plateforme de logement 'Dauphine logement', repris ensuite par la COMUE « Paris Sciences et Lettres », sous le nom PSL Housing. Cette plateforme consiste à mettre en relation des particuliers avec des étudiants en quête de logement. Nous restons pionniers, mais cette réflexion commence à se diffuser au sein des établissements supérieurs, ce qui ne peut que nous réjouir. ■





L'Université Paris-Dauphine **inaugure 55 logements étudiants**

Le 11 mai 2017 marque l'inauguration des 55 logements étudiants de la résidence Dauphine-Arena derrière la Grande Arche de La Défense. Dès l'été 2017, elle permettra à l'Université Paris-Dauphine de proposer ces 55 logements neufs à Nanterre. Cette initiative leur offrira les meilleures conditions de réussite pour leurs études et leur assurera l'accès à des logements à loyer modéré situés à seulement 25 minutes du campus de la Porte Dauphine et à quelques minutes du campus de La Défense.

Dans une résidence proche de la Grande Arche de la Défense, ayant la particularité de mixer des logements étudiants et des logements en accession, la Fondation Paris-Dauphine a acquis 55 des 110 logements étudiants disponibles. La résidence a été conçue par l'architecte Farsid Moussavi et réalisée par le promoteur Les Nouveaux Constructeurs.

Dans le quartier des Jardins de l'Arche, les logements sont des studios de 16 à 31 m² livrés meublés et prêts à l'utilisation (y compris avec l'accès Internet). L'ensemble de la résidence étudiante est géré par l'ALJT (Association pour le Logement des Jeunes Travailleurs).

Les logements seront accessibles aux étudiants boursiers de Paris-Dauphine, à des étudiants du programme Egalité des Chances et aux étudiants étrangers en échange universitaire, pour un loyer moyen de 400 €, APL déduite. Pour ceux destinés aux étudiants du programme Egalité des Chances, le loyer ne sera que de 100 € pour l'étudiant, APL déduite. Les bénéficiaires de ce programme sont exclusivement boursiers, et habitent à plus d'une heure du campus.

L'investissement consacré par la Fondation à l'acquisition de ces logements a été de 4,35 millions d'euros, dont 40% sur fonds propres. Les loyers perçus permettront à la Fondation Paris-Dauphine de couvrir ses frais, celle-ci n'ayant au-

cun but lucratif sur cette opération.

Les étudiants de Paris-Dauphine, comme beaucoup d'autres, ont souvent des difficultés à se loger. Comme en témoigne Lauriane, étudiante en L1 à Paris-Dauphine et première locataire d'un des nouveaux studios, « *Ce nouveau logement tout près de Dauphine va changer ma vie !* »

Afin d'attirer les meilleurs, quelle que soit leur provenance géographique ou leurs moyens financiers, l'Université Paris-Dauphine a fait du logement étudiant une de ses priorités. A travers ses multiples programmes et initiatives (du Master Management de l'Immobilier en passant par les Foulées de l'Immobilier),

c'est un écosystème vertueux qui est mis en place par l'ensemble des acteurs de Paris-Dauphine en faveur de l'immobilier : l'Université et ses acteurs de la formation et de la recherche, la Fondation Paris-Dauphine, les étudiants, les partenaires, ...

Pour Isabelle Huault, Présidente de l'Université Paris-Dauphine : « Cette inauguration s'inscrit dans notre vision de Paris-Dauphine en faveur de la responsabilité sociale. Le renforcement de l'égalité des chances est pour nous essentiel. La Résidence Dauphine-Arena est aussi un formidable moyen de créer du lien entre les étudiants logés et de développer l'esprit d'appartenance à la communauté dauphinoise. Enfin, je remercie la Fondation d'avoir rendu possible ce beau projet. La Fondation Paris-Dauphine est aujourd'hui un acteur majeur du développement de notre Université et lui apporte des ressources complémentaires indispensables à la réalisation de ses projets stratégiques. »

Pour Laurent Batsch, Président de la Fondation Paris-Dauphine : « Le logement est aujourd'hui une priorité pour attirer les meilleurs étudiants, quels que soient leur provenance géographique ou leurs moyens financiers. La Fondation se réjouit de permettre l'accès au logement d'étudiants de Paris-Dauphine à travers l'ouverture de la résidence Dauphine-Arena. C'est une initiative très innovante : nous sommes la première fondation d'université propriétaire de logements étudiants. Je tiens à remercier très chaleureusement tous les partenaires et Alumni qui soutiennent l'action de la Fondation. Nous sommes aussi très fiers de bénéficier de l'enthousiasme et de l'énergie de nos étudiants à travers les Foulées de l'Immobilier. »

Une nouvelle résidence étudiante réservée aux étudiants de Paris-Dauphine devrait ouvrir en septembre 2019 et s'intégrera à un programme immobilier accolé à un 2e projet d'hôtel MOB à Saint-Ouen. Elle devrait comporter environ 190 lits. Cette résidence sera portée cette fois par la filiale Dauphine Housing créée par l'université Paris-Dauphine. ■





Personnes âgées et étudiant(e)s sous un même toit !

Au début de cette année 2017, une toute nouvelle résidence inter-générationnelle a ouvert dans la ville de Luxembourg à l'initiative de l'association Caritas Luxembourg avec le soutien des élus de la ville.

Cette initiative lancée en 2015 par Caritas partait du constat que si le taux de pauvreté des personnes âgées était particulièrement bas dans le Grand Duché comparé aux autres pays européens, il perdurait des groupes de personnes doublement fragilisées : à la fragilité économique et matérielle se cumulait la fragilité liée à l'isolement qui en découlait. Installé à Luxembourg Beggen, cet équipement a pris un nom plus qu'évocateur : « *Doheem mateneen* », que l'on pourrait traduire par « *ensemble chez soi* ».

Un projet de cohabitation sociale innovant

« *Doheem mateneen* » accueillera sous un même toit des personnes âgées vulnérables, à revenus modestes, dont certaines ont vécu dans des foyers ou des logements accompagnés de Caritas

Luxembourg (personnes en situation de mal-logement, bénéficiaires de protection internationale, etc.), et des étudiant(e)s, souvent d'origine étrangère, venus étudier au Luxembourg, qui peinent à financer le loyer d'un logement.

Le volet innovant de ce projet consiste à organiser certains aspects de leur vie en commun de sorte que chacun trouve dans cette cohabitation un avantage et que ce voisinage soit vécu positivement.

Ainsi, en contrepartie d'un loyer très modéré, les étudiant(e)s épauleront les personnes âgées en perte d'autonomie dans leur vie quotidienne. Cette entraide mutuelle doit avant tout prévenir l'isolement. On peut citer, par exemple, l'aide à la mobilité, l'accompagnement pour faire les courses, l'assistance administrative, des petites réparations, l'organisation de repas communs, le jardinage, etc. Par ailleurs, les locataires auront également un

accès facilité au réseau d'aide et de soins dans le cadre de l'assurance dépendance, ainsi qu'à l'encadrement et au conseil par un professionnel du secteur social, dans le cadre des services offerts par Caritas Luxembourg.

Les premiers utilisateurs s'installent

Eric et Corrado, tous deux étudiants en Ingénierie Energie et Environnement au campus du Kirchberg, viennent tout juste de monter leurs meubles et se réjouissent de pouvoir vivre en communauté avec des personnes issues de tous horizons.

Salam et son épouse Fatima sont des réfugiés irakiens. Le couple est installé au 2^e étage, dans un appartement tout confort, non loin d'une autre famille de réfugiés. Eric et Corrado les ont rencontrés pour la première fois ce lundi et le courant est très vite passé entre ces nouveaux voisins,

qui parlent tous très bien anglais. Salam étant lui-même ingénieur, la conversation a vite été lancée. Fatima a trois fils âgés d'une trentaine d'années, alors c'est tout naturellement qu'elle se présente comme une «maman» aux deux jeunes étudiants.

Afin d'assurer une continuité dans la présence d'étudiant et un bon taux d'occupation des logements étudiants, Caritas s'est retourné vers une association spécialisée dans l'aide matérielle aux étudiants, LISEL (Lieu d'Initiatives et de Services des Etudiants au Luxembourg), avec laquelle une collaboration a été mise en œuvre.

Une construction moderne et fonctionnelle

La résidence de 2.000 m² brut comprend douze appartements d'environ 45 m² pour les personnes âgées et 12 logements d'étudiant(e)s d'environ 15 m² avec cuisine et living communs, des espaces de circulation et une salle commune polyvalente permettant de se rencontrer ou d'organiser des activités communes, ainsi que des espaces fonctionnels comme un atelier, une salle de soins, des parcelles de jardin, etc. S'y ajoute un appartement pour une famille à revenu modéré.

La résidence a été conçue par A+T Archi-

itecture qui a voulu lui donner une touche à la fois moderne, lumineuse et fonctionnelle.

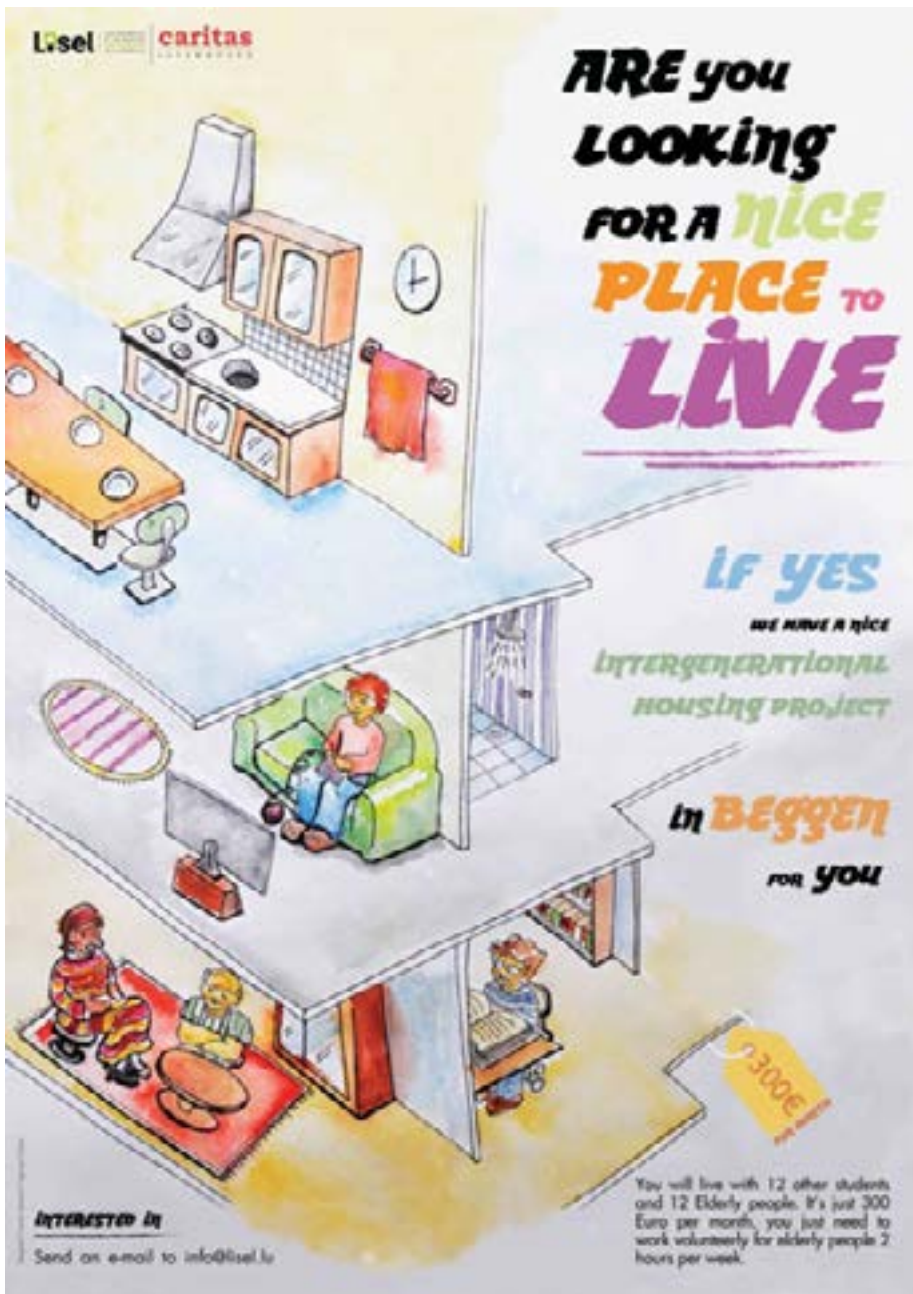
«Nous sommes très heureux que Caritas ait accepté certaines de nos recommandations, comme le contraste entre les matériaux, une fresque murale pour animer l'espace du couloir, l'usage de lino vert franc pour le sol de la partie étudiante ou les couleurs plus sobres pour les appartements des seniors», explique Claudine Arend de A+T Architecture. «Nous avons aussi voulu l'espace commun largement vitré pour inciter à son utilisation. Il peut ainsi se voir depuis les différents étages et pourra devenir un point central dans la vie du bâtiment. Tout en respectant les contraintes de budget liées au logement social, nous avons poussé au maximum la qualité et le confort dans l'ensemble de la construction.»

Pari réussi comme ont pu le constater les invités lors de la visite guidée des lieux. L'architecture a été conçue de sorte à faciliter les liens entre les habitants et à encourager la vie en communauté.

Financement de la construction

Le coût total de la construction s'élève à 3,5 millions d'euros (TTC). La résidence a été construite sur un terrain mis à disposition par la Ville de Luxembourg via un bail emphytéotique. La participation étatique s'élève à 75%. L'autre partie a été financée notamment par les dons de plusieurs grands donateurs qui ont permis à Caritas Luxembourg d'initier le projet. Madame Marie-Josée Jacobs a saisi l'occasion de cette inauguration pour réitérer ses chaleureux remerciements à la Ville de Luxembourg, au Ministère du Logement et aux généreux donateurs pour leur soutien sans lequel le projet n'aurait jamais pu voir le jour.

Lors de leurs allocutions, la présidente de Caritas Luxembourg, la bourgmestre de la Ville de Luxembourg et le Ministre du Logement ont félicité les nouveaux locataires de s'engager avec l'ensemble des partenaires dans cette aventure humaine et ont souhaité une pleine réussite à tous ! ■





Le Crous de Lyon ouvre **sa 1ère Résidence pour la Réussite, au Parc Blandan**

C'est sur un site que les Lyonnais connaissent bien, un ancien casernement datant de la fin du 19ème siècle acquis par le Grand Lyon en 2007 pour la somme de 15 millions d'euros, que va s'ouvrir cette première résidence de la réussite. Sur ce site de 17 hectar, reconverti en grande partie en Parc Urbain (le parc Blandan ouvert depuis 2014), plusieurs bâtiments historiques ont été conservés et ont abrité l'Université de Lyon. Sur la douzaine de bâtiments implantés dans le parc, près de la moitié reste à reconvertir ou à démolir : hôtels, lieux culturels, restauration sont au programme.

L'ancien bâtiment de casernement, un des plus longs ouvrages maçonnés d'Europe à l'époque de sa construction – il mesure 230 mètres de long – a été transformé par la SACVL (bailleur social Lyonnais) et Eiffage en résidence sociale pour étudiants pour le compte du Crous. Le Crous de Lyon a choisi de scinder ce long bâtiment en 2 résidences : une aile dédiée à une résidence universitaire classique et une aile dédiée à la « Résidence pour la Réussite ».

Une résidence neuve et de qualité à un loyer modéré

A la rentrée 2017, la résidence universitaire classique comprendra 227 logements au

total. Entre studios et T3, le Crous de Lyon proposant dans ses nouvelles résidences une offre en colocation, ce sont près de 257 étudiants qui bénéficieront des aménagements.

La partie « résidence pour la réussite » pourra accueillir 116 étudiants dès la rentrée 2017 dans 95 studios dont 5 adaptés personne à mobilité réduite et 7 T3 en colocation (dont 1 adapté personne à mobilité réduite). Les étudiants qui intégreront ce programme innovant soutenu par le Programme d'Investissement d'Avenir (PIA), bénéficieront d'un logement de qualité à un loyer modéré.

Le Crous de Lyon a fait le choix de tra-

vailler avec un designer d'intérieur spécialisé dans les espaces de co-working, pour créer un espace fonctionnel, moderne et agréable. L'espace sera modulable en 3 salles et permettra de s'adapter davantage aux temps forts prévus dans le programme (rencontres en tête à tête, groupes de travail, ateliers...).

Une localisation stratégique dans un cadre privilégié

A la croisée des 3ème, 7ème et 8ème arrondissements, le parc Blandan est idéalement situé pour les étudiants lyonnais. Au cœur d'un grand espace vert, il propose des aires dédiées au sport et au jeu, et peut également recevoir des manifestations culturelles.

Ce parc – et la résidence en son cœur – est proche d'un grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur, notamment les universités Lyon 2 et ses sites des quais, Lyon 3 et son site de la Manufacture des Tabacs, l'ENS et Sciences Po. Très bien desservie par les transports en commun, métro, bus, tramway et Velo'v, la « résidence pour la réussite » va pouvoir accueillir des étudiants d'établissements

et de domaines différents de la métropole Lyonnaise tout en leur offrant une proximité avec les centres urbains.

Concept de la « résidence pour la réussite »

Le programme de la « Résidence pour la réussite » s'inscrit dans la continuité des cordées de la réussite développées depuis l'année 2011/2012 par les ministères de l'Education nationale et celui de l'Enseignement supérieur. *«Il vise à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur de jeunes quel que soit leur milieu socio-culturel, en leur donnant les clés pour s'engager avec succès dans les filières d'excellence».*

De fait ce programme allie une solution d'hébergement accessible pour toutes les bourses à un programme de tutorat et d'accompagnement des étudiants retenus pour s'assurer de leur bonne immersion dans la vie et les études universitaires.

Ainsi les futurs tutorés devront être boursiers et issus prioritairement soit d'une cordée de la réussite, d'une filière technologique et professionnelle, d'une zone géographique prioritaire ou de zone rurale. Peu importe l'échelon de la bourse qui leur est attribuée, les étudiants candidats au dispositif doivent remplir un dossier de candidature dans lequel ils font

part de leurs motivations pour intégrer cette résidence spécifique. Afin d'assurer la continuité avec l'enseignement secondaire, les futurs tutorés devront en plus demander à leur professeur principal de rédiger un avis motivé quant à leur candidature.

Tous les dossiers seront étudiés par un comité de pilotage composé du Crous de Lyon, de l'Université Lyon 2, l'Université Lyon 3, l'ENS, Sciences Po Lyon et le rectorat de Lyon, en juin, pour l'attribution des 116 places à la rentrée 2017. Au-delà des critères de provenance (cordée, filière technologique, zone rurale...), la motivation des candidats est un des critères de sélection les plus importants.

Le tutorat sous forme d'accompagnement personnalisé sera assuré par des étudiants qui devront être boursiers et avoir déjà intégré une Licence 3 ou un Master.

En parallèle, le Crous de Lyon, en partenariat avec les Universités Lyon 2 et Lyon 3, l'ENS et Sciences Po, prépare un riche programme pédagogique qui pourra évoluer en fonction des besoins et envies des étudiants tout au long de l'année.

Le programme sera volontairement très diversifié et proposera à la fois une ouverture culturelle, sportive et sociale, en

s'appuyant sur la dynamique collective de la résidence et les relations tissées entre les tuteurs et les tutorés. Temps d'échanges et témoignages de grandes personnalités lyonnaises, visites de laboratoires et rencontres avec des chercheurs, ateliers sur le développement durable et la solidarité, ateliers méthodologiques, participation à des événements et visites de sites culturels emblématiques lyonnais, ... seront au programme pour cette première année.

Afin d'assurer le suivi de ce dispositif, un poste de coordinateur a été créé pour superviser les missions des tuteurs et veiller au bon déroulement du programme. De plus, le Crous a investi dans un réseau social virtuel pour que les résidents aient accès au profil et donc aux compétences de chacun, pour se rapprocher du bon interlocuteur en fonction des besoins rencontrés et à un forum sur lequel ils peuvent demander une aide précise. Cette nouvelle résidence rejoint les quelques centaines de places déjà ouvertes en France de ce dispositif, avec toujours l'objectif de la plus grande réussite pour tous dans l'enseignement supérieur : pour les tutorés, éviter le décrochage scolaire en 1ère année d'études supérieures et pour les tuteurs, enrichir leurs savoirs, leurs compétences et leur réseau dans l'objectif d'une insertion professionnelle réussie. ■



Résidence pour la Réussite

Résidence universitaire Parc Blandan à LYON

Tu cherches un logement pour septembre 2017 ?
Le Crous de Lyon propose une nouvelle expérience en résidence, va vite te renseigner !

- Résidence neuve
- Loyer préférentiel
- Tutorat
- Animations
- Conférences
- Sorties culturelles
- ...



Plus d'informations : www.crous-lyon.fr



Bilan actualisé du Plan 40 000

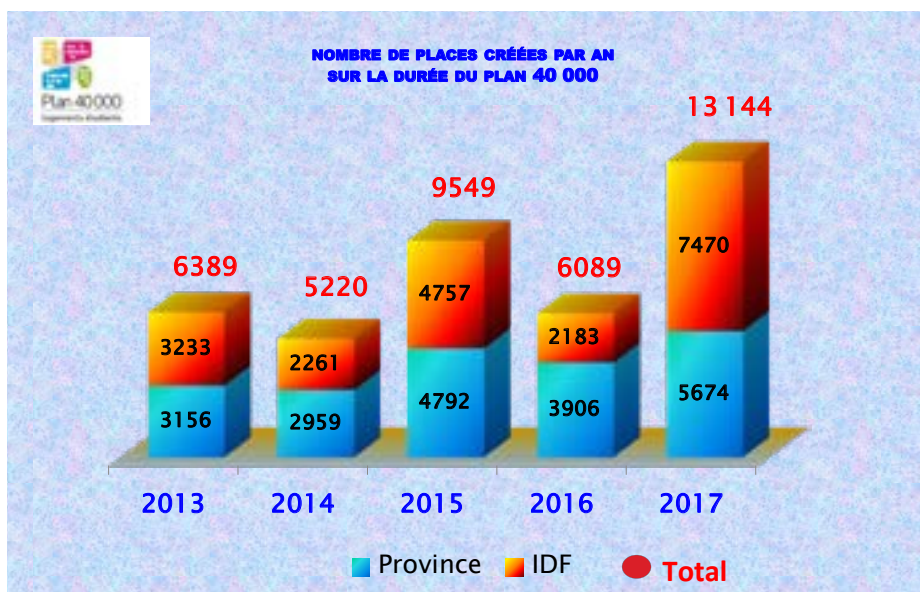
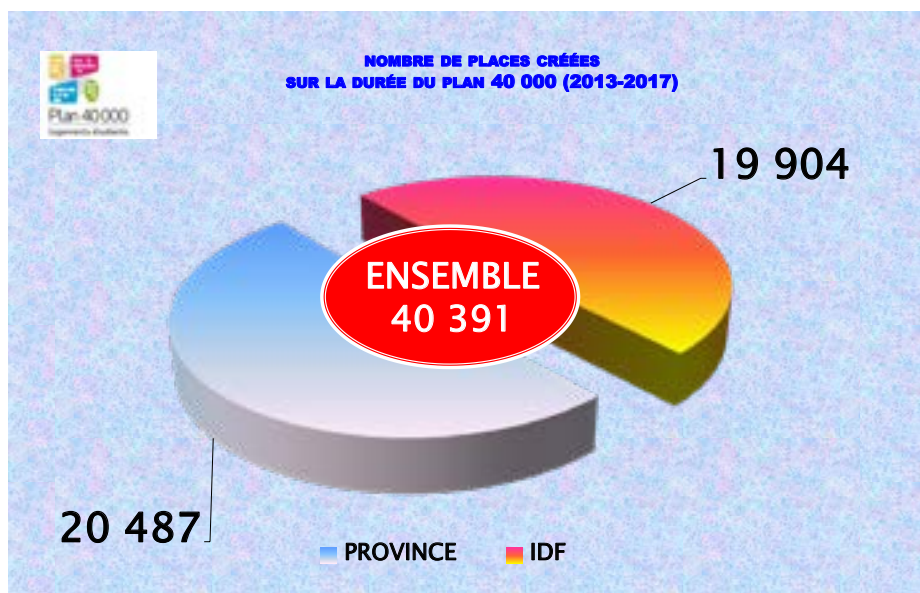
Comme tous les ans depuis le lancement de la mission Plan 40 000 en 2013, ses animateurs ont actualisé le suivi de la production nationale des logements sociaux étudiants.

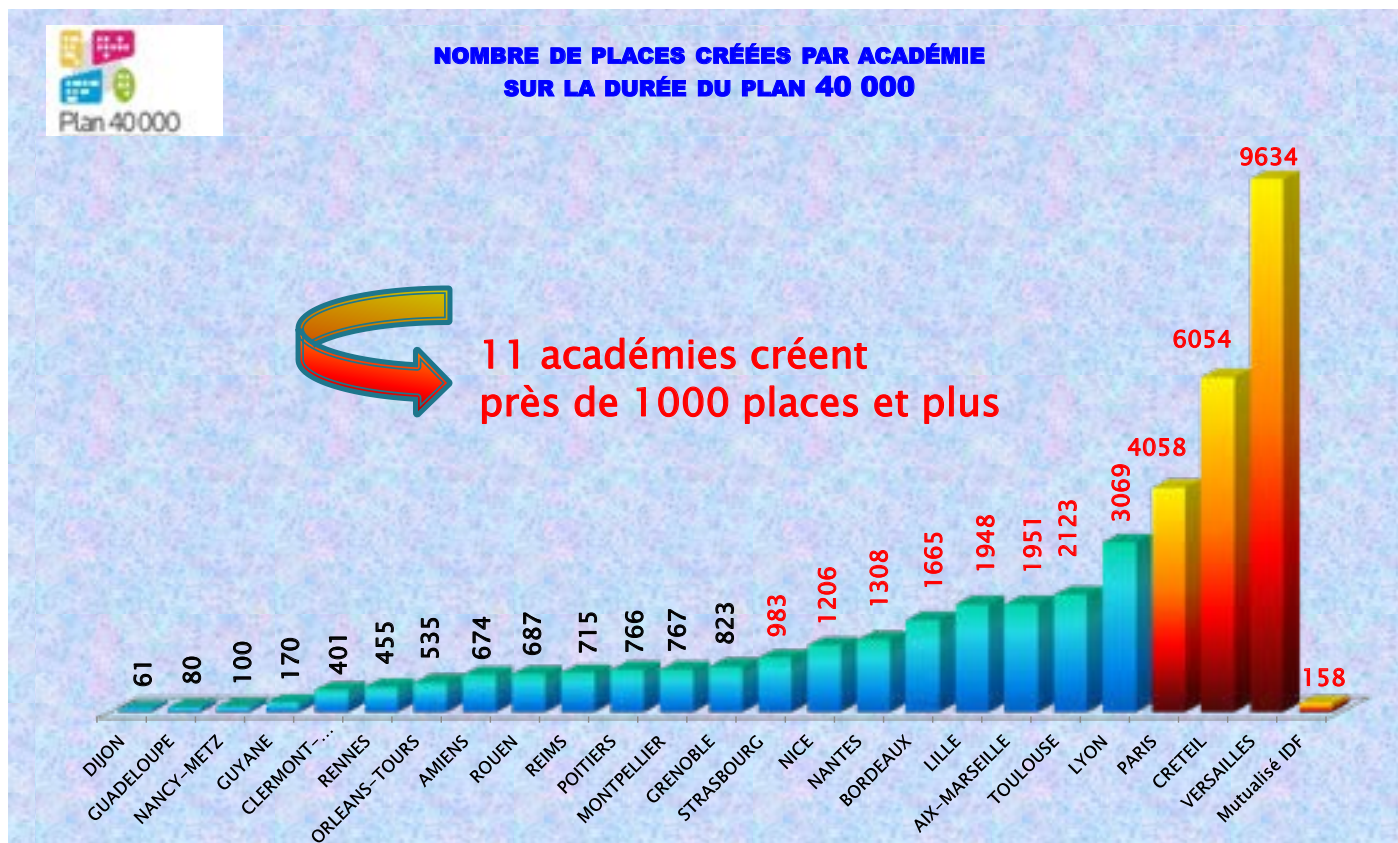
Pour rappel, ce recensement concerne uniquement les logements à caractère social dans des résidences destinées aux étudiants même partiellement. Sont comptabilisées les constructions neuves ainsi que les places créées en cas de réhabilitations lourdes entraînant un changement d'usage des logements concernés.

Le plan 40 000 n'a pas donné lieu à un plan de financement particulier, comme le souligne et le regrette pour la deuxième année consécutive la cours des comptes dans sa note d'exécution budgétaire 2016. Les logements ont donc été produits avec des financements de droit commun du logement social et parfois avec l'aide de financements locaux. Ce manque de stratégie de financement partagée entre les ministères du logement et de l'enseignement supérieur n'a pas facilité le travail des bailleurs sociaux très majoritairement maître d'ouvrage de ces opérations quelque soit le gestionnaire choisi pour leur exploitation.

Les opérations répertoriées dans ces documents concernent à chaque fois des opérations déjà bien avancées avec une vérification du dépôt des permis de construire et ne prennent donc pas en compte les opérations uniquement à la phase projet. Les animateurs de la mission soulignent d'ailleurs « la relative stabilité des chiffres sur quatre années d'enquête qui atteste de la qualité des prévisions et du travail réalisé pour établir des listes d'opérations fiables ».

Ce tableau de bord, créée pour l'occasion et représentant une réelle avancée pour la visibilité de l'offre sur les territoires, se





base sur des données régionales collectées par les recteurs et les préfets de région.

Concernant le bilan et comme cela avait été annoncé lors des premiers RDVLE de novembre 2016, le chiffre des 40 000 places sera atteint à la fin de cette année 2017, pour des dernières livraisons qui devraient s'échelonner jusqu'à la fin 2018. En revanche la répartition entre les différents types de gestionnaires – Crous, Associations ou bailleurs sociaux – n'apparaît plus alors qu'elle montrait l'importance prise par la gestion alternative à l'opérateur public.

La nouveauté de cette publication tient dans les projections affichées pour les 3 années à venir avec un début de comptabilisation précis des projets d'opérations.

Par ailleurs, il est annoncé la pérennisation de cet « outil de référence » pour le suivi et l'analyse de la production du logement social étudiant par la mise en ligne de cette base de données avec une actualisation annuelle fixée le 31 mars de chaque année.

Enfin, il est annoncé la signature d'un accord cadre signé entre autres par l'Etat et le Cnous, la CPU, l'AVUF, l'USH, l'AIRES et l'ADELE avec comme objectifs de « créer les conditions d'une collaboration inter-services et inter-partenaires en vue d'une meilleure connaissance du stock de logements en résidence étudiante et la quan-

tification prévisionnelle de l'offre nouvelle conventionnée ou non. Au-delà de sa signature, la mise en œuvre de ce protocole s'appuie sur des modes collaboratifs et des outils adaptés au niveau national et au niveau régional » précise la mission du plan 40 000. ■





Green Offices dans les universités : **une nouvelle façon d' «entre-apprendre»**

A l'heure où les problématiques environnementales sont grandes, les Green Offices ont pour objectif de prévenir et résoudre les problèmes aussi bien environnementaux que sociaux au sein d'organismes divers (entreprises, universités, etc).

Quoi de mieux qu'une université pour mettre en place des pratiques innovantes en la matière? La pression économique y est moindre, le potentiel de temps à consacrer plus important : autant d'atouts que l'Université peut mettre à profit pour le plus grand nombre! Et pourquoi pas ensuite valoriser leur expérience auprès d'organismes privés en vendant des concepts et leur mise en oeuvre, et ainsi financer des projets universitaires qui jusqu'alors n'avaient pas pu sortir des cartons : voyages d'études, inviter un conférencier, etc.?

Naissance d'une idée

Cette idée a germé aux Pays-Bas en 2010, dans l'université de Maastricht avec la collaboration de RootAbility, une entreprise de l'économie sociale et solidaire qui développe ce concept dans aujourd'hui 25 universités de 6 pays européens (à ce jour, aucun en France!). Un Green office ou «Bureau Vert» est

dirigé par des étudiants et supporté par le personnel universitaire, un peu au croisement entre les Bureaux Des Elèves des écoles d'ingénieurs françaises et les Junior Entreprises. Le but ici est néanmoins uniquement axé sur la transition environnementale des universités, avec une pluridisciplinarité et une transversalité accrues.

L'objectif est qu'en 2025, 100 Green Offices soient créés à travers l'Europe, mobilisant plus de 10.000 personnes dans les universités.

A Maastricht

A Maastricht, la transition environnementale est menée par un Green Office composé de 8 membres, qui décline 5 thématiques (gouvernance, communauté, patrimoine immobilier, recherche, éducation), en 10 projets comme des cours sur le développement durable animés par les étudiants eux-mêmes avec possibi-

lité de réalisation de projets au sein d'un acteur local, création d'un guide vert de la ville de Maastricht, élaboration de la feuille de route pour l'amélioration environnementale de l'université avec des rencontres hebdomadaires pour discu-

Pincipes du Green Office

- 1- Etudiants (volontaires et employés) et personnel universitaire
- 2- Mandat officiel pour conduire la transition énergétique et sociale de l'Université
- 3- Moyens financiers donnés par l'Université
- 4- Intégration du Green Office à la structure organisationnelle de l'Université
- 5- Collaboration avec les partenaires de l'Université et les autres Green Offices
- 6- Formations des équipes du Green Office pour les motiver et leur permettre de construire des compétences

« Les Expats », l'émission de radio d'ESN Lille diffusée sur les ondes de Radio Campus Lille



ESN Lille dispose aujourd'hui de sa propre émission de radio, « Les Expats », qui reçoit en particulier de jeunes étrangers ayant choisi la ville de Lille pour effectuer leur mobilité ainsi que des français de retour après leur échange.

Eric, animateur de l'émission et ESNER :

« Chaque invité peut choisir le sujet dont il veut parler pourvu qu'il concerne son pays d'origine ou celui dans lequel il a effectué sa mobilité. Il est possible de parler de son pays mais aussi de tout ce qui concerne sa culture : artistes, roman, cuisine, mode de vie, etc. Nous essayons en général d'avoir au moins deux invités car cela permet d'éviter le stress de se retrouver en studio mais aussi d'enrichir la discussion. Les échanges se font dans la bonne humeur et sur le ton de l'humour, ce qui rend l'émission plus attrayante pour les étudiants. Le fait que les échanges se fassent en français permet aux intervenants d'évaluer leur niveau en langue et de mieux appréhender leurs lacunes. Les invités sont très contents de pouvoir faire des photos du studio pour les montrer à leur famille et amis, car il est très rare qu'ils aient déjà vécu cette expérience. D'autant plus que les émissions sont disponibles en podcasts sur site web ! »

Haddy (étudiant libanais) : « J'ai tout de suite aimé le concept de l'émission : inviter des « expatriés » pour parler de leur pays d'origine et pouvoir échanger sur sa culture est très motivant. C'était vraiment génial de pouvoir passer à la radio pour parler de mon pays avec une personne qui n'a pas le même point de vue que moi. ■





L'Erasbus tour : un tour de France en bus pour fêter les 30 ans d'Erasmus +

Afin de célébrer le 30ème anniversaire du programme Erasmus +, ESN France, en collaboration avec l'Agence Nationale Erasmus+, souhaite mobiliser ses associations pour aller à la rencontre des jeunes dans 30 villes françaises. Et c'est à l'occasion d'un tour de France qui se déroulera en bus du 19 septembre au 22 octobre 2017 qu'à chaque étape du parcours, plus de 1 500 bénévoles vont organiser des événements festifs et culturels : forums de la mobilité, villages associatifs, cafés des langues, olympiades, interventions en milieu scolaire, etc.

L'ensemble des actions, qui se dérouleront tout au long des 30 étapes, toucheront plus de 15 000 jeunes : scolaires, étudiants ou encore apprentis. Le projet sensibilisera également un public plus large (parents, professeurs) à l'occasion d'événements publics organisés comme des forums ou des villages associatifs.

Quel est l'objectif ?

Pendant six semaines, l'Erasbus tour permettra d'organiser plus de 30 événements sur le territoire français en lien avec la promotion du programme Erasmus + à destination d'un public diversifié. Il s'agit de répondre à un besoin de sensibiliser les jeunes et leurs entourages

aux dispositifs de mobilité et d'interpeler un nouveau public moins sensible aux possibilités et aux avantages d'un séjour à l'international.

Erasmus in Schools

Erasmus in Schools, c'est l'occasion pour les élèves de primaire, collège et lycée et découvrir la mobilité grâce à des bénévoles et des étudiants internationaux. Le but étant de susciter l'envie de partir à travers un dialogue de pair à pair basé sur l'échange, le partage et le témoignage.

Nuit des Étudiants du Monde

Dans le cadre des Nuits des Étudiants du Monde, ESN France en partenariat avec

l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF) organise une grande soirée d'accueil pour les étudiants internationaux dans plusieurs villes de l'hexagone (6 sont prévues). L'Erasbus sera également de la partie.

Forums et villages associatifs de promotion de la mobilité

Des villages mobilisant de nombreuses associations partenaires (Maison de l'Europe, Centre Europe Direct, Jeunes Européens, CRIJ, BIJ...) seront organisés dans des lieux publics afin de toucher un public le plus large possible composé de jeunes mais aussi de leurs parents.

Info+

<http://www.ixesn.fr/erasbus-tour>

La proximité **facteur d'excellence**

Les collectivités locales partenaires de l'université du XXI^e siècle est le sous-titre du colloque organisée à Saint-Brieuc les 14 et 15 septembre 2017. Présentation.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
DÉMOCRATISATION INNOVATION
EXCELLENCE
CONTRACTUALISATION STRATÉGIES
PARTENARIATS TERRITORIAUX
TRANSFERT DE TECHNOLOGIES
UNIVERSITÉ FORMATIONS
DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
GOUVERNANCE LOCALE RECHERCHE
INSERTION PROFESSIONNELLE
TAILLE HUMAINE
ATTRACTIVITÉ
PROXIMITÉ
PROJETS
PARTAGÉS
NICHES
RÉUSSITE

La proximité... facteur d'excellence

Colloque Saint-Brieuc
14 & 15 septembre 2017



Dans une période où les universités « métropolitaines » sont incitées à fusionner sous la pression des classements internationaux et des appels à projets, et au moment où les

« petites et moyennes universités » sont pressées de s'intégrer dans de larges regroupements, les collectivités territoriales s'interrogent sur les formes et la pertinence de leur soutien à des éta-

blissements d'enseignements supérieur dont les centres de décisions s'éloignent.

Il apparaît pourtant que les pôles d'enseignement supérieur de proximité (PESP) offrent de nombreux atouts pour les universités, et plus particulièrement pour les missions les plus récentes, comme la réussite des étudiants en 1er cycle, l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, et la valorisation de la recherche.

Ces différentes expressions de l'excellence sont actuellement sous-estimées alors qu'elles constituent des points d'appuis essentiels pour stimuler l'innovation sur les territoires et nourrir l'attractivité du système universitaire français face à la concurrence croissante d'autres systèmes de formation supérieure, dans notre pays ou à l'étranger.

Elles illustrent aussi la performance d'écosystèmes locaux dont les coûts globaux rapportés au nombre d'étudiants qui réussissent démontrent que la proximité constitue une alternative crédible à la concentration des moyens publics sur quelques grandes unités.

Le territoire national compte aujourd'hui une centaine de pôles d'enseignement supérieur de proximité (PESP) qui rassemblent chacun entre 500 à 15.000 étudiants, et constituent souvent des campus à part entière des « petites ou moyennes universités », dont certaines sont appelées universités multipolaires, mais parfois perçus seulement comme des antennes, surtout par les universités « métropolitaines ».

Le colloque de Saint-Brieuc réunira des élus locaux et des responsables universitaires concernés par ces PESP soucieux de mieux comprendre les atouts de la proximité pour l'ESR et d'en retirer des



enseignements pour améliorer l'efficacité du lien territoire – université quelles que soient les configurations régionales actuelles ou à venir.

Avant – programme au 6 juin 2017

jeudi 14 septembre 2017 (après-midi)

14h - Ouverture du colloque

- Accueil par Bruno JONCOUR, Maire de Saint-Brieuc, Président de Saint Brieuc Armor Agglomération
- Le Président du Conseil Régional de Bretagne
- Olivier DAVID, Président de l'Université de Rennes 2
- Catherine VAUTRIN, Présidente de la CU Grand Reims, Présidente de l'AVUF
- Caroline CAYEUX, Maire de Beauvais, Présidente de la CA du Beauvaisis et de Villes de France

14h45 - Réalités et formes du soutien des collectivités aux établissements
Présentation des résultats d'une 1ère étude sur la pluralité des engagements et les différents niveaux de partenariat à travers l'analyse des conventions, ainsi qu'une synthèse du CGET des investissements CPER pour les PESP.

Réaction, commentaires et réflexions par Catherine SOLDANO, Sociologue à l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès, directrice adjointe du CERTOP UMR 5044 CNRS, puis débat

15h30 - Un exemple de soutien : présentation et visite du Campus Mazier
Par Brigitte BLEVIN présidente du SGPU

16h00 - Quelles stratégies pour les pôles d'enseignement supérieur de proximité ?
Antagonisme ou complémentarité des stratégies de niches avec les logiques de démocratisation ?
Mobilités entrantes (attractivité) et sortantes (encourager les étudiants locaux à partir) ?
Connexions avec les besoins ou potentialités de développement du territoire ?
Seront abordées : la négociation et la contractualisation avec les universités, avec la possibilité d'être partie prenante dans la définition des activités de forma-

tions et de recherche ; la re-conception de l'offre de formations doit en faire partie, en lien avec les spécificités et potentialités du territoire, mais avec la dimension nationale pour les 2èmes cycles et la recherche.

Table ronde présidée par Sylvain TRANOY, vice-président de la CA du Cambrasis, Vice-président de l'AVUF, autour de ces orientations stratégiques, avec 4 territoires

- Cambrai
- Saint-Brieuc (par le Vice-président Jean Marie MOUNIER et David ALIS, Président de Rennes 1)
- Castres-Mazamet (par le Vice-président Pierre FABRE)
- Un 4ème territoire

Synthèse par Frédéric LETURQUE, Maire d'Arras et Secrétaire Général de Villes de France.

17h30 - Intervention de Jean-Michel THORNARY*, Commissaire général à l'Égalité des Territoires

19h30 - Soirée festive sur les bords de mer à l'occasion des 30 ans du campus

vendredi 15 septembre 2017 (matin)

8h30 - Accueil – café

8h45 - La plus-value apportée par les PESP, aux étudiants, aux établissements, au territoire

Présentation des résultats d'une 2ème étude (menée en juin-juillet 2017) sur l'impact de l'ESP en terme de réussite académique pour tous et plus particulièrement pour les boursiers, en terme d'insertion professionnelle, et de transfert de technologie.

9h15 - Des partenariats territoriaux pour une université en mouvement

Table ronde animée par Théo HABERBUSCH (rédacteur en chef de News Tank Ed & Research), avec 3 illustrations de collaborations vertueuses ou en question: quels projets partagés entre collectivités et universités ?

- Alain BONNIN, Président de l'Université de Bourgogne et un maire ou président d'agglomération accueillant l'un de ses 5 campus

- Denis VARASCHIN, Président de l'Université « bipolaire » Savoie Mont-Blanc avec un Vice-président de l'Agglomération d'Annecy

10h15 - La recherche au sein des petites universités ou pôles de proximité
Débat court présidé par Brigitte PRADIN, Directrice de l'Institut National Universitaire Jean-François Champollion (Alibi, Castres Rodez) avec :

- Guy COGNAT, Vice-Président en charge de la recherche et de la valorisation à l'université de Bretagne Sud
- Un élu de ces territoires

11h00 - La place des pôles de proximité dans la gouvernance territoriale de l'ESR
Table ronde animée par Théo HABERBUSCH (rédacteur en chef de News Tank Ed & Research), avec :

- Pascal OLIVARD, Président de l'Université de Bretagne Loire, et de la Commission « Regroupements et politiques de sites » de la Conférence des Présidents d'Université (CPU).
- Frédéric LETURQUE, Maire d'Arras et Président de la Commission « Universités et carte territoriale » de l'AVUF
- Denis VARASCHIN, Président de l'Université Savoie Mont-Blanc et animateur de l'Alliance des universités de recherche et de formation » (AUREF)
- Alain CADEC*, Président du Conseil Départemental des Côtes d'Armor, au titre de l'Association des Départements de France
- Anne BESNIER, Présidente de la Commission ESR à Régions de France

Les regroupements en question
Schémas locaux, stratégies, conventions pluriannuelles
Articulation des interventions des différents échelons de collectivité
Rôle des Régions, place des Départements
Relation Métropoles et Villes moyennes

12h15 : Clôture par la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche*

12h45 : Cocktail déjeunatoire

13h15 : Départ navette vers la gare SNCF

* Sous réserve.

Plaidoyer de l'AFEV pour les Législatives 2017



L'Afev est une association qui lutte contre les inégalités éducatives depuis 25 ans. Présente dans 350 quartiers, et organisant 1,3 million d'heures d'engagement solidaire par an, l'Afev est devenue le premier réseau d'intervention de jeunes dans les quartiers populaires. Avec l'Afev, plus de 8 000 engagés se mobilisent chaque année. Ils accompagnent bénévolement des jeunes en difficulté scolaire, s'engagent dans une mission dans le cadre du service civique ou intègrent des « Kaps » : colocations à projets solidaires. Partenaire privilégié des universités, l'Afev y anime des plateformes de l'engagement, travaille à l'inscription de l'engagement solidaire dans les cursus et participe à la mise en place de la responsabilité sociale des universités. L'Afev complète son action de terrain par un travail de plaidoyer. Ce document présente son plaidoyer 2017 pour l'Universités.



La réussite des étudiants, un enjeu de la Responsabilité Sociétale des Universités

La France peine à ce que l'enseignement supérieur bénéficie à l'ensemble des catégories sociales. Les inégalités sociales pèsent de manière importante sur les probabilités de réussite. Le lancement d'un plan ambitieux pour la réussite dans l'enseignement supérieur apparaît comme une vraie urgence. En ce sens nous faisons plusieurs propositions :

1. Favoriser l'accompagnement des élèves des milieux populaires pour permettre la poursuite d'études et faciliter leur insertion dans le monde du travail :

- Permettre un accompagnement individualisé pour les scolaires mené tout au long de l'année scolaire par des étudiants de l'enseignement supérieur, qui associeront des salariés d'entreprises,
- Créer des alliances éducatives au niveau des territoires associant collèges et lycées, établissements d'enseignement supérieur, associations, entreprises et les institutions en charge de l'éducation, de la jeunesse et de la ville,

- Soutenir l'accompagnement de la poursuite d'études pour les bacheliers technologiques et professionnels.

2. Renforcer l'accueil et l'intégration des étudiants dans les campus et les territoires :

- Développer des programmes d'accueil mobilisant des étudiants déjà inscrits depuis une année au moins, volontaires dans ces démarches et qui pourraient parrainer les étudiants arrivant en première année, parrainage qui serait valorisé dans le cursus,
- Renforcer l'accueil des étudiants issus des régions d'outre-mer afin de lutter contre les phénomènes d'isolement,
- Faciliter l'accueil des étudiants internationaux hors programme d'échanges avec la mise en place d'un parrainage du même type.

3. Multiplier les expériences étudiantes pour enrichir la formation et faciliter l'insertion :

- Démultiplier les possibilités d'engagement offertes par les acteurs de l'enseignement supérieur et leurs partenaires,
- Aménager les rythmes afin de libérer du temps pour les étudiants et créer des formations actions au sein des associations,
- Permettre aux étudiants de mettre en application leurs compétences.

4. Réaffirmer dans les missions de l'enseignement supérieur la Responsabilité Sociétale des Universités (RSU) :

- Inscrire la Responsabilité Sociétale des Universités comme une mission principale des établissements d'enseignement supérieur, contribuant au développement économique, social, environnemental,
- Constituer un réseau d'établissements d'enseignement supérieur au niveau européen qui pourrait proposer, dans le cadre des programmes d'échanges internationaux, en plus des programmes de formation classique, des possibilités d'engagement pour les étudiants, au bénéfice de l'accès de tous à une éducation de qualité. ■

Droit d'asile, **carte d'étudiant**



urgence criante, le dossier tarde à faire l'objet d'une prise en charge solide à l'échelon national. « *Cela s'est fait dans l'urgence en 2015, confirme Mathieu Schneider, de l'Université de Strasbourg, qui tient aussi à inclure pleinement les chercheurs migrants dans la problématique. Les universités comme les municipalités se sont retrouvées au pied du mur ; une trentaine d'établissements universitaires ont tout de suite été confrontés à cette question, ou ont décidé d'y apporter une réponse, même provisoire.* » Selon lui, « *ces étudiants migrants sont des étudiants comme les autres, sauf qu'ils sont en situation de grand stress, disposent la plupart du temps d'un très faible niveau en français, et peinent à faire valoir, quand ils en ont, l'équivalence de leurs diplômes. Mais notre volonté est de les intégrer, moyennant quelques aménagements, aux dispositifs pérennes mis en place pour former les étudiants étrangers au français.* »

Une nécessaire coordination

Ils peinent également à obtenir des aides – en particulier du fait d'une fréquente incompatibilité des statuts, qui en empêchent certains de bénéficier d'un soutien financier en vertu de leur inscription dans telle ou telle « case » au regard de l'administration française. Les étudiants inscrits en Diplômes Universitaires, par exemple, n'ont pas le droit d'accéder aux tarifs étudiants dans les Restos U ; ceux qui disposent du statut étudiant perdent le RSA ; des étudiants déjà détenteurs du niveau 2 en français se voient convoqués à répétition à l'Ofpra pour passer le niveau 1, et ainsi de suite. Qui plus est, « *ces étudiants n'arrivent pas forcément en début d'année, ils ne sont pas dans les mêmes temporalités que les autres étudiants de FLE, par exemple. Il s'agirait de mettre en place des formations plus fluides, à ce titre.* »

« *Face à une demande exponentielle, on a besoin d'une vraie coordination, d'une automatisation de certaines opé-*

Un an après notre premier article sur l'accueil des migrants/réfugiés au sein de l'Université française, nouvel état des lieux de la situation, à la veille de l'élection présidentielle, avec Charlotte Bouteille-Meister, vice-Présidente déléguée à la vie du campus de l'Université Paris Nanterre, et Mathieu Schneider, vice-Président Culture et Sciences en société de l'Université de Strasbourg.

Dès septembre 2015, la Conférence des Présidents d'Université l'avait annoncé dans un communiqué : « *Les institutions universitaires françaises s'engagent pour l'accueil des réfugiés.* » En mai puis septembre 2016, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche organisait des journées de rencontres/échanges sur la question. Au même moment étaient mises en ligne, par ce même Ministère comme par Campus France, des plateformes d'information à destination des étudiants migrants. Plus récemment, le 10 mars dernier, l'Université de Strasbourg accueillait un séminaire national « *Les universités face au défi migratoire* », qui actait la création d'un réseau d'universités accueillantes. Une semaine plus tard, cette problématique s'invitait au sein du Salon de l'enseignement

supérieur et de la recherche, avec une table-ronde intitulée « *Réfugiés : quelles politiques et pratiques d'accueil de l'ESR ? Quelles mutualisations possibles ?* », à laquelle participait notamment Charlotte Bouteille-Meister, de l'Université Paris Nanterre – qui avait signé le 14 mars un article éclairant à ce sujet, sur le site de The Conversation : « *Accueillir et accompagner des réfugiés à l'Université : le cas de Nanterre.* »

On le constate, la question taraude la communauté universitaire, confrontée à l'arrivée massive de migrants, soucieux de reprendre leurs études, mais aussi d'apprendre notre langue, de se trouver un toit, et de disposer de ressources suffisantes pour vivre. Pour autant, suite aux initiatives locales spontanées, souvent motivées par la perception d'une



ractions pour les rendre moins lourdes administrativement – ce qui n'est pas facile à mettre en place, indique Charlotte Bouteille-Meister. Le problème du bricolage, c'est que cela prend un temps monstrueux. Heureusement, on voit clairement que le Ministère est en train de se structurer là-dessus, mais les questions listées en mars à Strasbourg sont les mêmes que celles qui avaient émergé en septembre dernier. A ce titre, le recrutement de Jules Roussel au Ministère nous donne l'espoir d'obtenir de vraies réponses. » Ce que Mathieu Schneider appelle également de ses vœux : « Un ancrage administratif est nécessaire, au niveau du Ministère, afin de ne pas être tributaire des alternances politiques... » Sa collègue de Nanterre précise : « On a besoin d'être soutenus, que le Crous se positionne vraiment avec clarté, au niveau national comme au niveau académique.... On se sent un peu tous seuls, même si le réseau des Universités est très utile pour poser les questions. » Pour elle, « L'Université est tout à fait d'accord pour les former, mais l'accompagnement psychologique et social des populations, le droit d'asile, ce n'est pas son cœur de métier. »

Ressources financières, ressources humaines

En matière de soutien, Mathieu Schneider insiste sur les coûts financiers : « Avec 1400 euros par étudiant, moins les aides dont nous disposons, l'accueil de 100 étudiants migrants nous coûte tout de même 100 000 euros ; la question de la charge financière se pose donc bel et bien, même si des solutions pour

réduire ces coûts existent, comme le recours aux outils numériques... mais alors, il s'agit là aussi de les mettre en place. » A Nanterre, on souligne la nécessité d'un « soulagement des agents administratifs, qui prennent sur leur temps et débordent le cadre de leurs compétences pour venir en aide aux migrants. A ce rythme, on risque de voir augmenter l'épuisement des bonnes volontés. La première urgence, selon Charlotte Bouteille-Meister, concerne la prise en charge au niveau national d'actions qui ne devraient pas revenir aux universités, comme le recrutement des étudiants et le problème afférent des « critères », dont l'établissement – hors dimension pédagogique – ne devrait pas être fait par chaque université sans concertation, mais relever d'une politique nationale ou, au moins, territoriale. »

Ainsi, deux ans après le début de la prise en charge des étudiants et chercheurs migrants par certains établissements universitaires, les acteurs les plus impliqués attendent un geste fort de la part des instances nationales. « C'est une cause qui mobilise l'ensemble de la communauté, aussi bien en temps consacré qu'en termes de dons matériels : étudiants, enseignants, agents, se réjouit Charlotte Bouteille-Meister. Maintenant, il faudrait faciliter cette générosité afin de la pérenniser dans le temps. » ■

Retrouvez les archives
d'Universités & Territoires

www.universites-territoires.fr



Universités & Territoires

Universités & Territoires est une publication éditée en partenariat avec l'Afuv, l'AVUF, l'ADELE et la CPU
ISSN 2263-8431

Directeur de la publication : Nicolas Delesque
Gérant : Philippe Campinchi (PCC)

Rédaction : Philippe Campinchi, Nicolas Delesque, Alexandre Gavard

Crédits photos et iconographies : DR, Fotolia

Tarifs d'abonnements : Individuel : 100 euros HT
Institutionnel : 500 euros HT

Parties prenantes : Convention particulière

Remerciements : François Perrin, François Rio,

Universités & Territoires : Chez PCC 19 rue Leconte de Lisle 75016 Paris **Tél :** 0684606274
E-mail : redaction@universites-territoires.fr

Universités & Territoires est une publication en participation.

Merci aux partenaires traditionnels d'Universités & Territoires

